

CONDITIONS GENERALES

Pour tout professionnel, en cas de retard de paiement, seront exigibles, conformément à l'article L 441-6 du code de commerce, une indemnité calculée sur la base de trois fois le taux de l'intérêt légal en vigueur ainsi qu'une indemnité forfaitaire pour frais de recouvrement de 40 euros.

Pour tout dépassement/changement de la prestation ou de la mise à disposition une modification de devis ou de la facture peuvent être envisagées. La tolérance d'attente est de 15 minutes et de 30 minutes pour les transferts aéroport/gare.



Devis gratuit. Les prix TTC sont établis sur la base des taux de TVA en vigueur à la date de remise de l'offre. Toute variation de ces taux sera répercutée sur les prix.



EN CAS D'ACCEPTATION :

- 30 % DU MONTANT DU DEVIS À COMPTER DU DEVIS SIGNÉ;
- 70 % DU MONTANT DU DEVIS RESTANT, 10 JOURS AVANT LA PRESTATION.

EN CAS D'ANNULATION :

- 10 JOURS AVANT LA PRESTATION : 30% DU TARIF CONVENU;
- AU DELÀ : 50% DU TARIF CONVENU.
- 72 HEURES AVANT LA PRESTATION : 100% DU TARIF CONVENU;

ESCOMPTE POUR RÈGLEMENT ANTICIPÉ : 0%

